



Déclaration liminaire UFCM-CGT réunion des DP cadres du 09 février 2017

Monsieur le directeur,

Il me revient en cette première réunion des délégués du personnel cadres 2017 de vous présenter les vœux de la CGT même si cette année nombreuses ont été les cérémonies dans lesquelles nous n'avons pas voulu donner le change à des directions en mal d'inspiration pour légitimer la casse du Service Public et de nos métiers mais aussi pour s'attaquer frontalement à la CGT.

Néanmoins, sachez que nous souhaitons à tous nos collègues une année riche de luttes gagnantes contre vos projets néfastes. Une année où chacun saura retrouver le chemin de la raison et du progrès humain. Que 2017 soit bénéfique au Service Public Ferroviaire. Que le ferroviaire Public retrouve toute sa place dans le paysage des transports, en complémentarité avec les autres modes. Que le Groupe Public Ferroviaire renoue avec une politique en phase avec les attentes de la population. Que les emplois Cheminots soient tous au Statut pour garantir leurs stabilités et celle de l'entreprise.

Les différences de vision de l'avenir s'accroissent entre vous et nous et vous ne formulerez certainement pas les mêmes vœux que les nôtres préférant accentuer ce qui nous sépare plutôt que de rechercher l'adhésion des Cheminots et de leurs Organisations Syndicales, dont la première : La CGT.

Monsieur le directeur, la période hivernale soumet encore les installations ferroviaires comme les Hommes à rude épreuve et les incidents récents survenus sur le réseau ferré mettent en lumière le mauvais état des installations.

Si le professionnalisme et l'engagement des cheminots permettent que le trafic soit rétabli le plus vite possible, compte tenu des baisses de moyens et d'effectifs, il n'en demeure pas moins que ces derniers affectent au quotidien la qualité du service public ferroviaire sur le réseau ferré national.

Retards, trains bondés, service interrompu, modifications de dessertes imprévues font de plus en plus partie du quotidien des usagers qui n'en peuvent plus. Les indicateurs de régularité sont éloquents. Aucun type de trafic, qu'il s'agisse des TGV, des TER, des Transiliens ou des Intercités, n'atteint les objectifs visés de trains à l'heure. A chaque fois, l'état de l'infrastructure et du matériel roulant sont pointés dans les toutes premières causes des retards.

Une fois de plus, les directions des EPIC SNCF Mobilités et SNCF Réseau annoncent des enquêtes et autres expertises pour produire un énième rapport sur les causes de ces incidents de plus en plus

fréquents. Pourtant, les cheminots savent bien et depuis longtemps de quoi souffre le Service Public depuis des années.

Il n'y a pas de fatalité à la dégradation de la qualité du service mais des raisons qui sont liées aux choix politiques libéraux du gouvernement et des directions des 3 EPIC constituant le groupe public ferroviaire SNCF.

Les logiques comptables de court terme continuent d'écraser les impératifs de sécurité, de confort, de fiabilité et de régularité. Le business, la croissance financière du groupe, notamment à l'international, supplantent la nécessaire réponse aux besoins de déplacements tenant compte des enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

La SNCF est malade d'un sous-investissement chronique depuis des années sur l'infrastructure, d'une dette abyssale (54 milliards d'Euros) qu'elle porte en grande partie en lieu et place de l'Etat et qui l'étouffe, des suppressions massives d'emplois qui manquent aujourd'hui cruellement à la production et au maintien des savoir-faire, du morcellement de l'entreprise autrefois unifiée en entités séparées, en activités qui s'ignorent les unes et les autres, en produits....

La transmission récente des contrats dits « de performance » entre l'Etat et les 3 EPIC et prévus par la loi du 4 août 2014 réformant le système ferroviaire que la CGT a combattu, vient confirmer cette conception dogmatique. Pour une grande partie, ces contrats ne sont que la reprise des programmes Excellence 2020 et Réseau 2020. Ils ne répondent en rien aux priorités publiques et augurent un développement accru du groupe SNCF à l'international en ajustant à la baisse l'offre et l'activité du GPF et de ses EPIC.

Il s'agit encore d'augmenter la rentabilité financière en s'attaquant au Service Public et aux conditions de travail des cheminots.

Ces contrats s'inscrivent dans la poursuite de l'ouverture du rail à la concurrence, du recours accru à la sous-traitance, aux partenariats Public-Privé (PPP) et à la multiplication des filiales de droit privé, y compris sur le réseau ferré national comme pour le futur T11 Express en Ile-de-France.

Parce que nos collègues de SNCF Réseau vivent les conséquences de vos choix chaque jour dans leurs chairs mais aussi dans leur vie de famille qu'ils ne peuvent plus construire, la CGT les appelait à cesser le travail, comme tous les autres Cheminots, le jeudi 2 février.

Parce que les usagers Voyageurs ou Fret vivent eux aussi chaque jour ce que nous dénonçons, nous les informons et ils comprennent notre action. Ils comprennent avec leurs associations que la baisse de moyens humains pour l'entretien des infrastructures générera toujours plus de retards et d'incidents.

Ils savent comme nous que les chantiers sous-traités aux entreprises privées font de plus en plus l'objet de remontées négatives. Que le dumping social que vous organisez avec toute la direction SNCF, sur mandat du gouvernement, a pour effet d'utiliser des entreprises mal organisées, dont les salariés sont mal formés (pour limiter leurs prétentions salariales) et mal équipés.

Avec eux, usagers et salariés du privé ou précaires, nous exigeons l'arrêt de la sous-traitance et la réinternalisation des charges qui, auparavant, étaient effectuées par les cheminots de la SNCF.

Les seules logiques comptables et financières prévalent aujourd'hui sur les impératifs de sécurité, de confort, de fiabilité et de régularité. Le business, la croissance financière du groupe SNCF et son expansion à l'international prédominent sur la nécessaire réponse aux besoins de déplacements des voyageurs et des marchandises sur le territoire. Sous-investissement chronique, suppressions massives d'emplois, morcellement de la SNCF en trois entreprises distinctes suite à la réforme du système ferroviaire du 4 août 2014 qui n'a rien réglé sur la dette et le financement.

C'est ce qui vous conduit, dans votre aveuglement, à faire évoluer la maintenance de la caténaire comme celle de la voie.

Aveuglement qui vous conduit à renouveler les mêmes erreurs stratégiques malgré les trop nombreuses expériences vous démontrant vos tords et leur inefficacité.

Vous vous avancerez certainement en nous parlant de réalisme, synonymes dans vos propos de conformisme, réformisme et fatalisme. Il en est ainsi de ce « réalisme » qui pousse à gouverner notre pays à coups de 49.3 contre son camp et contre son peuple. C'est aussi ce réalisme qui, à l'heure de la COP 21, jette sur nos routes des bus pour pauvres conduits par des chauffeurs ultrapressurés.

Et le plus « réaliste » de tout ça serait que l'argent « public » aille encore plus vite aux intérêts « privés ».

Mais c'est peut être ce qui vous guide avec les relais que vous pouvez trouver chez quelques parlementaires, comme les députés Savary et Duron, ou bien dans le dernier rapport de la cours des comptes sur la réforme du ferroviaire. M. Jeantet doit apprécier la vision de cet établissement public qui le décrit comme dépossédé de marges de manœuvre, comme n'étant « plus maître chez lui » mais renvoyant aussi à la vision d'un Etat plus mauvais actionnaire que bon stratège.

C'est bien cet esprit qui nous guidait en juin 2014 ou en juin de l'année dernière quand à l'opposé des résignations nous luttions avec tous ceux qui portent des valeurs qui ne se cotent pas en bourse et qui font de ruisseaux les grands combats de la transformation progressiste de notre société.

Monsieur le directeur, après des négociations infructueuses sur un projet d'accord d'entreprise concernant la mise en œuvre du forfait-jours, la Direction a fait le choix d'imposer un référentiel-cadre unilatéral.

Lors de la réunion liée à la DCI du 06 janvier 2017, la direction n'a apporté aucune réponse concernant les alertes avancées dans l'expertise commanditée par le CCGPF. Elle n'a apporté aucune garantie sérieuse sur le respect de la réglementation, l'adaptation des charges de travail ou la juste rémunération du temps de travail de l'encadrement.

Pourtant, au quotidien, la pénurie d'effectifs, la désorganisation liée aux restructurations ou à la sous-traitance, vos choix budgétaires axés sur la productivité, génèrent stress et surcharge de travail

pour l'encadrement. Dans ces conditions, le forfait-jours, sans garde-fou, cherche à masquer cette situation, malgré des alertes très sérieuses sur la situation sanitaire déjà dégradée.

C'est pourquoi, la CGT exige :

- La mise en place de mesures conservatoires consécutives aux conclusions des expertises réalisées par l'entreprise et sous la responsabilité du CCGPF ;
- La mise en place de limites de temps de travail effectif (amplitude, grande période de travail...) similaires à celles d'aujourd'hui et d'un dispositif garantissant le respect des temps de repos ;
- La mise en place d'un système auto-déclaratif d'enregistrement des heures de travail effectuées garantissant le respect des 35 heures et permettant de comptabiliser les heures supplémentaires ;
- L'identification des postes relevant d'une réelle autonomie par une consultation des IRP ;
- La mise en place d'un système d'alerte et de prévention des risques spécifiques ;
- L'ouverture de négociations en établissements en vue d'adapter les Cadres d'Organisation aux charges de travail de l'encadrement, y compris par les services d'appui ou les assistances nécessaires et l'ouverture d'une négociation sur l'emploi.

Monsieur le directeur, malgré des situations locales de plus en plus tendues, vous persistez dans votre logique de réduction des moyens humains disponibles pour assurer une production de qualité, en toute sécurité.

Les cheminots refusent que les manques d'effectifs les conduisent à accepter des équipes constituées de cheminots et de salariés du privé. Les cheminots revendiquent, avec la CGT, des recrutements en nombre suffisant pour réaliser la charge maintenance et les travaux. Selon vos budgets, les embauches 2017 ne couvriront pas l'ensemble des départs, alors même que les déficits sont déjà criants.

C'est pourquoi la CGT demande d'organiser une Table Ronde sur l'Emploi à l'équipement à partir des besoins existants, de la montée de charge travaux et des flux de personnel connus ou à anticiper.

Lors de l'audience liée à la DCI nationale du 06 janvier 2017, la CGT a démontré l'impact désastreux du recours à l'emploi précaire massif. Nous avons alerté sur les dysfonctionnements liés à la sous-traitance. Nous avons dénoncé la situation sanitaire dans les Centres de Services Partagés, soumis à une productivité délirante. Mais vous ne prenez pas la mesure du désarroi et du mécontentement qui traversent tous les services.

Malgré vos allégations sur une réforme qui ne devait rien changer, la pression s'est largement accrue sur les cheminots dont leur encadrement.

Les conflits d'intérêts qui existaient avec RFF réapparaissent entre les EPIC.

Les engagements sur la dette n'ont pas été tenus et lorsque vous obtenez des moyens supplémentaires de l'Etat pour les régénérations, vous faites le choix de les utiliser au bénéfice exclusif de la sous-traitance privée.

Dernièrement, nous apprenons que le numéro d'appel unique des Agences Paie et Famille (le 700 000) pourrait être externalisé et que SNCF Réseau s'engage dans la création de sa propre filiale immobilière.

Est-ce déjà le démembrement de l'EPIC de tête et la fin du Groupe « indissociable et solidaire » que vous nous annoncez ?

Concernant le Service Public, vous méprisez les mobilisations des usagers qui souhaitent le maintien des TET, notamment les trains de nuit. La direction du GPF milite pour l'ouverture à la concurrence en créant Transkéo, filiale de droit privé pilotée par Kéolis, à laquelle vous voulez confier l'exploitation du Tram T11 en région parisienne, uniquement pour pouvoir mettre en place du dumping social. Patrick Jeantet n'annonce-t-il pas : « Nous allons accompagner les régions dans l'expérimentation de la concurrence » ?

Et en matière sociale, c'est l'austérité qui vous guide. Pour la 3e année, vous envisagez de maintenir le gel de la rémunération des cheminots, alors que les salaires d'embauche à la PR4 et 5 sont désormais en dessous du SMIC. Vos administrateurs à la CPR s'opposent aux démarches unitaires des représentants des affiliés pour éviter à l'Etat de se justifier sur le choix de geler les pensions. Cette situation est inacceptable.

C'est pourquoi la CGT appelle les Cheminot-es à la rejoindre et à s'organiser pour exiger :

- ➡ L'évolution des salaires et pensions de retraites par l'ouverture de négociations dans les plus brefs délais ;
- ➡ La politique de l'emploi et la programmation des recrutements à statut pour l'année 2017, afin de garantir une production de qualité et sûre ;
- ➡ La sécurité des personnes et des circulations ferroviaires en lien avec la sous-traitance, l'externalisation des missions de cheminots, la formation et le respect de la réglementation dans les différents domaines RH et professionnels.
- ➡ L'ouverture de négociations sur les 3 textes : RH0677 (Titre I, Titre II et Titre III), 0657, 0073 et l'arrêt d'un éventuel processus dérogatoire quant au régime de travail général considéré pour l'ensemble des agents d'une filière, d'une activité voire d'un EPIC.

Monsieur le directeur, je m'en arrêterai là pour cette liminaire bien qu'il y aurait encore tant à dire et à décliner en exemples concrets que vous ne pourriez pas démentir.

J'attends néanmoins que vous répondiez à nos interrogations de cette déclaration ainsi qu'aux questions des cadres avec des réponses. Ce qui marquerait pour le coup, que vous avez pris une bonne résolution en ce début d'année : une volonté d'améliorer le dialogue social !